

BORDEREAU DE COTISATION 2026

JACK N' JILL

Mme CAULKIN Gillian
49 AVENUE JEHAN DE BRIE
77120 COULOMMIERS
FRANCE

1/ Votre cotisation précalculée :

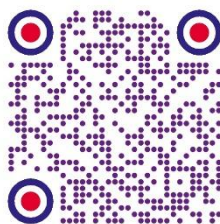
Adhérent : TM15491

Cotisation annuelle « Adhésion Barème Entreprise » : **715.000 €**

TOTAL : **715.000 €**

2/ Modalités de paiement :

- Par **chèque** à l'ordre du **MEDEF Seine-et-Marne**
- Par **virement bancaire** sur le compte **MEDEF Seine-et-Marne**
IBAN : FR76 3000 4028 3700 0104 4980 694
BIC : BNPAFRPPXXX
- En plusieurs fois, par **prélèvement bancaire** (mandat de prélèvement **SEPA** joint à remplir par vos soins)
- Par **carte bancaire**, sur le Portail Adhérent dans votre onglet Factures
[Paiement par CB de ma cotisation 2026](#)



FACTURE N° MEDEF77/TM15491/2026

le 1^{er} janvier 2026



MEDEF Seine-et-Marne

Bâtiment Z
Aérodrome de Melun-Villaroche
77950 MONTEREAU-SUR-LE-JARD

JACK N' JILL

49 AVENUE JEHAN DE BRIE
77120 COULOMMIERS
FRANCE

Désignation	Qté	PU (en €)	Remise (en €)	Total (en €)
Adhésion part variable	1	715	0	715

TOTAL	715,00 €
DÉJÀ PAYÉ LE 05/04/2025	60,00 €
MONTANT DÛ	655,00 €

Le MEDEF Seine-et-Marne n'est pas assujetti à la TVA.

Paiement à réception.

Pas d'escompte si paiement anticipé. Le taux des pénalités de retard est le taux de refinancement de la BCE semestriel majoré de 10 points. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40€.

Modalités de règlement :

- Par **chèque** à l'ordre du **MEDEF Seine-et-Marne**
- Par **virement bancaire** sur le compte **MEDEF Seine-et-Marne**
IBAN : FR76 3000 4028 3700 0104 4980 694
BIC : BNPAFRPPXXX
- En plusieurs fois, par **prélèvement bancaire** (mandat de prélèvement **SEPA** à remplir par vos soins)
- Par **carte bancaire**, sur le Portail Adhérent dans votre onglet Factures
[Paieement par CB de ma cotisation 2026](#)

MANDAT PRELEVEMENT SEPA



TM15491/COT25/MEDEF77

Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **le MEDEF Seine-et-Marne** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **le MEDEF Seine-et-Marne**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Votre Nom : **JACK N' JILL**

Votre adresse :

**49 AVENUE JEHAN DE BRIE
77120 COULOMMIERS
FRANCE**

Les coordonnées

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

bancaires

IBAN

de votre compte

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC

Nom du créancier

**MEDEF de Seine-et-Marne
Bâtiment Z
Aérodrome de Melun-Villaroche
77950 MONTEREAU-SUR-LE-JARD**

ICS du créancier

FR 86ZZZ827133

Prélèvement selon l'échéancier :

Echéances	Dates	Montant
1 ^{ère}	31/05/2026	€
2 ^{ème}	31/07/2026	€
3 ^{ème}	30/09/2026	€
4 ^{ème}	30/11/2026	€
TOTAL		655,00 €

A....., le

Signature

--

Cachet de l'entreprise

--